

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKWABA AGRO CONSULTING »

Siège Abidjan Cocody Riviera Ciad M'Pouto, non loin  
de l'école maternelle Grain d'Olive, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKWABA AGRO CONSULTING »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
L'Étude et la structuration des filières agricoles  
;  
Le Conseil en développement rural ;  
La Formation des acteurs agricoles ;  
La Gestion et le suivi des projets agricoles ;  
La Mise en place des stratégies pour l'  
amélioration des filières agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Ciad M'Pouto, non loin de l'école maternelle Grain d'Olive, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YARKE SOUGLEMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08643 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51714/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

